



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 janvier 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 11 janvier 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 5), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 5), Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question 6), M. Christophe LIME (à compter de la question 6), M. Michel LOYAT (à compter de la question 5), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question 5), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH (à compter de la question 5), Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Myriam LEMERCIER.

Absents :

M. Eric ALAUZET, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 4 incluse), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 4 incluse), M. Emile BRIOT, M. Cyril DEVESA, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question 5 incluse), M. Christophe LIME (jusqu'à la question 5 incluse), M. Michel LOYAT (jusqu'à la question 4 incluse), Mme Rosa REBRAB, M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY, Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question 4 incluse), M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH (jusqu'à la question 4 incluse).

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, M. Emile BRIOT à M. Thibaut BIZE, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET, M. Christophe LIME à Mme Elsa MAILLOT (jusqu'à la question 5 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Yves-Michel DAHOUI, M. Dominique SCHAUSS à M. Nicolas BODIN, Mme Ilva SUGNY à Mme Danielle DARD, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 4 incluse), M. Pascal BONNET à M. Michel OMOURI, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON, M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX à Mme Marie-Laure DALPHIN.

OBJET : 15 - Appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en autoconsommation - Participation de la Ville de Besançon

**Appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie portant
sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production
d'électricité à partir d'énergies renouvelables
en autoconsommation
Participation de la Ville de Besançon**

Rapporteur : Mme l'Adjointe VIGNOT

Contexte

La loi sur la Transition Energétique pour la Croissance Verte indique des objectifs de développement des énergies renouvelables avec notamment pour objectif de porter la part des énergies renouvelables à 32 % dans la consommation énergétique finale en 2030 et à 40 % de la production d'électricité.

Lors de sa séance du 12 mai 2016, le Conseil Municipal a voté une stratégie Climat Air Energie pour les 5 prochaines années avec un objectif de consommation d'énergie renouvelable de 32 % dont 25 % produite par ses propres installations pour 2020.

Ainsi le développement de plusieurs types d'énergies renouvelables est étudié :

- Production de chaleur par solaire thermique et géothermie...
- Production d'électricité par solaire photovoltaïque et cogénération...

Ces études sont également menées en lien avec les projets de rénovation de bâtiments.

Actuellement la Ville mène le projet de rénovation de l'atelier du Parc Automobile du CTM.

La toiture de ce bâtiment présente une orientation optimale pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

La Commission de Régulation de l'Energie propose un appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en autoconsommation.

Le projet d'installer des panneaux solaires sur la toiture de l'atelier peut répondre aux critères de cet appel d'offres. En effet, il consiste à la mise en place d'environ 1 600 m² de panneaux solaires pouvant délivrer une puissance de 250 kWc. 50 % minimum de la consommation produite seraient autoconsommés et les 50 % restants seraient revendus.

L'appel d'offres propose au candidat un complément de rémunération en plus de la vente sur le marché de l'électricité qu'il a produite. Il s'agit d'obtenir un niveau de rémunération couvrant les coûts de l'installation tout en assurant une rentabilité normale.

La subtilité de cet appel d'offres réside dans le fait que c'est au candidat et donc à la Ville de proposer un montant pour ce complément de rémunération, montant qui doit permettre une rentabilité suffisante pour amortir l'installation dans un délai raisonnable.

Le montant des travaux est estimé à 360 K€ TTC. Les dépenses correspondantes seront prélevées sur la ligne 21.93.2135.00540.30900.

Cette délibération a pour objet d'acter le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation dans le cadre de la rénovation de l'atelier mécanique du Centre Technique Municipal, et de déposer un dossier en réponse à l'appel d'offres lancé par la Commission de Régulation de l'énergie portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en autoconsommation.

La date limite de réponse est fixée au 2 février 2017. Le dossier demande une délibération du Conseil Municipal portant sur le projet.

Les résultats des études actuellement en cours ne seront connus que fin janvier. Aussi, le dossier de candidature à l'appel d'offres ne sera déposé que si l'étude démontre des résultats intéressants.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- autoriser le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation dans le cadre de la rénovation de l'atelier mécanique du Centre Technique Municipal,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjointe Déléguée à déposer un dossier en réponse à l'appel d'offres lancé par la Commission de Régulation de l'Energie portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables en autoconsommation.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 26 JAN. 2017



Contrôle de légalité